

LA RECHERCHE-ACTION

Le champ des sciences humaines est traversé, depuis une dizaine d'années par des remises en causes multiples. De nombreuses questions surgissent : les recherches « classiques » sont-elles suffisantes ? Quelle est l'utilité et la longévité de ces travaux ? Comment répondre aux urgences de l'actualité ? Comment lier plus directement l'activité théorique à la pratique sociale ?

Le retour en force de la notion de recherche-action témoigne, à lui seul, de l'intensité des interrogations en cours. Nombreuses sont également les tentatives pour construire de nouvelles méthodologies, plus souples et mieux insérées dans leurs contextes.

HISTOIRE D'UN MOT

« L'expression "recherche-action" est apparue il y a déjà plus de quarante ans sous la plume de Kurt Lewin (...). Parmi les travaux des psychosociologues nord-américains et britanniques, beaucoup ont repris au cours des années quarante et cinquante l'expression forgée par Lewin, pour le désigner. Si l'on en juge à sa seule fréquence d'utilisation, le succès de cette notion a fléchi ensuite, sans doute parce que beaucoup d'interventions subordonnaient une visée de recherche à l'élaboration d'une méthodologie de changement. »

Jean DUBOST et André LÉVY

(« Éditorial. » Connexions n° 43, 1984, p. 5.)

« En langue française, la référence à la recherche-action est devenue fréquente à partir de 1977. On pourrait même dire que la recherche-action est devenue une mode. »

Rémi HESS

(« Histoire et typologie de la recherche-action. »

Pour n° 90, juin-juillet 1983, p. 15.)

À LA RECHERCHE D'UN SENS

« Que signifie le foisonnement des pratiques et des réflexions qui se réfèrent aujourd'hui au concept toujours flou de recherche-action ?

S'agit-il d'une baudruche qu'il importe de dégonfler sans tarder parce qu'elle masque trop souvent des conduites dérisoires sur le plan scientifique et ambiguës sur le plan politique ? »

Anne-Marie THIRION

(« La recherche-action : un analyseur des politiques et des pratiques éducatives. » Revue de l'Institut de Sociologie, 1981, n° 3, p. 645.)

« La recherche-action est-elle une forme d'intervention parmi d'autres, un nouveau type de recherche, ou ce mélange suspect de la "vraie recherche" et de la "vraie action" ? »

Jacques RHEAUME

(« La recherche-action : un nouveau mode de savoir ? » Sociologie et Sociétés, vol. XIV, n° 1, 1982, p. 43.)

« Puisque tout projet de recherche-action prétend combiner une dimension recherche et une dimension action, la nature de la liaison entre ces deux dimensions devant indiquer la spécificité de l'approche R.A. recherchée, que recouvre exactement pour chaque auteur le mot recherche ? Le mot action ? Et que désigne finalement le trait d'union qui les relie ? »

Jean DUBOST

(« Les critères de la recherche-action. » Pour n° 90, 1983, p. 17.)

ESSAIS DE DÉFINITION

« La recherche-action vise à apporter une contribution à la fois aux préoccupations pratiques des personnes se trouvant en situation problématique et au développement des sciences sociales par une collaboration qui les relie selon un schéma éthique mutuellement acceptable. »

Robert N. RAPOPORT

(« Les trois dilemmes de la recherche-action. » Connexions n° 7, 1973, p. 115.)

« La recherche-action est un processus dans lequel les acteurs sociaux ne sont plus considérés comme de simples objets passifs d'investigation, deviennent de plus en plus des sujets conduisant une recherche avec la collaboration de chercheurs professionnels. Ce sont donc les

groupes sociaux concernés qui vont identifier les problèmes qu'ils veulent étudier, en réaliser une analyse critique et rechercher les solutions correspondantes. »

Guy LE BOTERF

(« La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux ? » Pour n° 90, 1983, p. 44.)

« On peut dire que la R.-A. n'est ni de la recherche, ni de l'action, ni l'intersection des deux, ni l'entre-deux, mais la boucle récursive entre recherche et action : se situer dans la complexité, c'est d'abord se situer dans cette boucle et non dans l'un ou l'autre des termes qu'elle boucle. »

Michel BATAILLE

(« Méthodologie de la complexité. » Pour n° 90, 1983, p. 33.)

« Recherche-action : modalité de recherche qui rend l'acteur chercheur et qui fait du chercheur un acteur, qui oriente la recherche vers l'action et qui ramène l'action vers des considérations de recherche, tout en refusant le postulat d'objectivité du positivisme. »

(« Lexique. » Recherche sociale.

Sous la direction de B. Gauthier.

Presses de l'Université du Québec, 1984, p. 522.)

RECHERCHE ET ACTION

« Le dévoilement d'une situation se fait dans et par la praxis qui la change. Nous ne mettons pas la prise de conscience à la source de l'action, nous y voyons un moment nécessaire de l'action elle-même : l'action se trouve en cours d'accomplissement ses propres lumières. »

Jean-Paul SARTRE

(Questions de méthode. Gallimard, 1960, p. 46.)

« Les connaissances dérivent de l'action, non pas dans le sens de simples réponses associatives, mais en un sens beaucoup plus profond qui est celui de l'assimilation du réel aux coordinations nécessaires et générales de l'action. Connaître un objet, c'est agir sur lui et le transformer, pour saisir les mécanismes de cette transformation en liaison avec les actions transformatrices elles-mêmes. »

Jean PIAGET

(Psychologie et pédagogie.

Denoël/Gonthier, 1969, p. 48.)

IMPLICATION DU CHERCHEUR

« Faire une recherche-action en sciences sociales, c'est prendre le risque, que la sociologie savante ne connaît pas concrètement, de se voir interroger sur le rôle et la fonction que l'on a en tant que chercheur et « spécialiste » dans la société, c'est-à-dire accepter une interpellation sur son système de valeurs et d'attitudes dont dépend l'équilibre de la personnalité. »

René BARBIER

(La recherche-action dans l'institution éducative.
Gauthier-Villars, 1977, p. 73.)

« Dans la recherche-action, le chercheur s'engage en faveur de valeurs et d'objectifs définis, aux implications pédagogiques, psychologiques, sociales et idéologiques plus ou moins marquées. Il reste cependant, en tant que scientifique, le garant d'une certaine objectivité. Il lui faut donc dissocier son influence propre de celle de la réforme scolaire ou de tout autre objet qu'il a mission d'évaluer. »

Gilbert DE LANDSHEERE

(Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation.
P.U.F., 1979, p. 228.)

« Ceux qui parlent d'un mouvement social sans entrer dans les idées et les sentiments de ceux qui l'animent manquent d'objectivité, car ils n'aperçoivent même pas ce dont ils prétendent parler. »

Alain TOURAINE

(Solidarité. Fayard, 1982, p. 19.)

« En recherche-action, le contexte est essentiel. Les chercheurs y sont interreliés. Ils vivent dans un contexte qui agit sur eux de même qu'ils interviennent sur lui. Toute modification du milieu joue sur eux et change la perception ou l'action subséquente. S'ils doivent être liés au contexte, il faut aussi qu'ils s'en imprègnent tout en sachant garder leur autonomie. De cette façon, les chercheurs s'engagent dans les milieux, s'en dégagent, se transforment et le transforment. La distanciation est aussi nécessaire que la convivialité pour réaliser un changement. »

André MORIN

(« Critères de "scientificité" de la recherche-action. »
Revue des Sciences de l'éducation,
vol. XI, n° 1, 1985, p. 38.)

CHERCHEURS ET PRATICIENS

« La recherche qui porte sur des objectifs directs exige, à chacune de ses phases, un effort de collaboration entre les spécialistes des sciences sociales et ceux qui utilisent leurs résultats. Ce genre de collaboration soulève ses propres problèmes qu'aucun des deux types de partenaire n'est suffisamment préparé à affronter compte tenu de leur entraînement ou de leur expérience spécifique. »

Claire SELLTIZ, Lawrence S. WRIGHTSMAN, Stuart W. COOK
(Les méthodes de recherche en sciences sociales.
Éditions HRW, 1977, p. V.)

« Entre le chercheur ou l'expert et les acteurs s'établissent des relations de coopération et d'éducation mutuelle. Le chercheur apprend de l'expérience des acteurs, et les acteurs apprennent du chercheur des méthodologies et des techniques. Par le partage des activités de recherche qu'elle implique, la recherche-action remet en cause la traditionnelle division du travail entre les intellectuels et ceux qui, socialement, ne sont pas considérés comme tels. »

Guy LE BOTERF

(« La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux ? » Pour n° 90, 1983, p. 44.)

« Le postulat de la R.A. est une sorte de paradoxe : c'est en acceptant de mourir en chercheur et en acceptant de mourir comme praticien que l'un et l'autre deviennent vraiment. Plus explicitement, devenir vraiment chercheur, c'est être chercheur-praticien et devenir vraiment praticien c'est être praticien-chercheur. »

Aline JOUY CHELIM

(« Les paradoxes de la recherche-action. »
Colloque 1983 de l'A.E.C.S.E., Actes, p. 229.)

« Ce qui est nouveau dans le paradigme de la recherche-action, c'est le projet préalable d'articulation, supposant la disjonction mais ne se résignant pas à l'idée (fausse) que deux éléments distincts, voire contradictoires, sont des éléments non communicables. Or il faut un code à toute communication : la recherche-action ambitionne de forger un code commun aux praticiens et aux chercheurs, ayant fait le constat que ce code commun n'existait pas. »

Michel BATAILLE

(Une recherche-action coéducative.
Université de Toulouse-Le-Mirail, 1984, p. 150.)

Recueil de réflexions établi et présenté par Georges ADAMCZEWSKI.